

KIRGHIZISTAN

De nouveaux demandeurs d'asile en danger d'être renvoyés de force

Index AI : EUR 58/007/2005

ÉFAI

Vendredi 24 juin 2005

FLASH

Selon des informations alarmantes reçues par Amnesty International, le procureur général du Kirghizistan aurait demandé que 103 nouveaux demandeurs d'asile en provenance d'Ouzbékistan soient renvoyés d'un camp abritant des centaines de personnes à la recherche d'une protection internationale.

Le procureur général aurait demandé que ces 103 personnes soient placées en détention, ce qui pourrait signifier pour elles un renvoi forcé en Ouzbékistan. À l'heure actuelle, ces personnes seraient toujours dans le camp, en compagnie d'autres personnes ayant fui la ville d'Andijan après que des soldats gouvernementaux eurent ouvert le feu le 13 mai sur des milliers de manifestants pacifiques et non armés pour la plupart, selon les informations dont nous disposons.

Le camp aurait été encerclé jeudi 23 juin par des membres des services de sécurité ouzbeks en tenue civile. L'Ouzbékistan fait pression sur les autorités kirghizes pour qu'elles renvoient les personnes recherchant une protection internationale – qualifiées de « *criminels en cavale* ».

À la fin de la semaine dernière, 29 Ouzbeks à la recherche d'une protection internationale au Kirghizistan ont été emmenés au centre de détention d'Osh ; ils risquent un renvoi forcé imminent en Ouzbékistan, bien que le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) n'ait pas encore achevé la procédure d'évaluation au terme de laquelle sera décidé si ces personnes doivent bénéficier d'une protection internationale en tant que réfugiés. Quatre hommes ont déjà été renvoyés de force vers l'Ouzbékistan.

« Les autorités kirghizes doivent se conformer à leurs obligations au titre du droit international relatif aux droits humains et du droit relatif aux réfugiés et ne renvoyer personne vers un pays où de graves atteintes aux droits humains, notamment des actes de torture et mauvais traitements, sont à craindre. Le bilan de l'Ouzbékistan en matière de droits humains montre que de graves violations des droits fondamentaux des personnes, notamment

des actes de torture et des procès inéquitables, sont généralisés et systématiques, a déclaré Amnesty International.

« Les autorités kirghizes doivent aider le HCR à remplir sa mission de protection des réfugiés et agir en conformité avec les assurances données au secrétaire général des Nations unies Kofi Annan, selon lesquelles le pays s'abstiendra de tout renvoi forcé de personnes à la recherche d'une protection internationale. »

Amnesty International appelle la communauté internationale en urgence à veiller à ce que soit offerte une solution durable, notamment l'installation dans un pays tiers, à toutes les personnes reconnues comme réfugiés ainsi qu'à celles qui risqueraient de graves atteintes à leurs droits fondamentaux. ●

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International à Londres, au +44 20 7413 5566, ou consulter le site <http://www.amnesty.org>